



**DEMANDE D'AGREMENT :
INTERVENANT EXTERIEUR EN EPS
REMUNERE**

Référence aux circulaires Education Nationale
N°92.196 du 3 juillet 1992
N°99.136 du 23 septembre 1999
N°2004.139 du 13 juillet 2004, modifiée le 15 octobre 2004

Bureau EPS1 - Pascale DIOT et Jérôme GORIEU, CPD-EPS
 Téléphone : 01.39.23.62.11 / 63.78 – Télécopie 01.39.23.63.56
 Mel. : ce.ia78.eps@ac-versailles.fr
 Centre commercial Parly 2 - 78154 - Le Chesnay Cedex

Aucune intervention ne peut débiter tant que :

- 1) L'agrément n'a pas été délivré par M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale ;
- 2) Le projet pédagogique qui définit la nature et le contenu de l'intervention n'a pas été validé.

Demande à adresser à l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription dans laquelle la première intervention doit avoir lieu.

Pour contribuer à l'enseignement de l'EPS dans le cadre de projets pédagogiques spécifiques, le soussigné demande l'agrément de Monsieur l'Inspecteur d'Académie et s'engage à respecter les règles de fonctionnement de l'Education Nationale.

<input type="checkbox"/> APS nécessitant un encadrement renforcé (cocher l'APS concernée) : Se référer aux chartes* et règlements** départementaux pour certaines activités.	<input type="checkbox"/> Activités nautiques**	<input type="checkbox"/> Natation	<input type="checkbox"/> Tir à l'arc
	<input type="checkbox"/> Cyclisme sur route*	<input type="checkbox"/> VTT	<input type="checkbox"/> Equitation**
	<input type="checkbox"/> Hockey sur glace	<input type="checkbox"/> Escalade**
<input type="checkbox"/> APS spécifique ne nécessitant pas un encadrement renforcé (préciser) :			
<input type="checkbox"/> Multi-activités d'EPS			

NOM (en capitales) : **Prénom** : **Date de naissance** :
TITRE(S) OU DIPLOME(S) :
ADRESSE PERSONNELLE :
TEL : **FAX** : **MEL** :
QUALITE : Educateur sportif
 Educateur sportif stagiaire : stage du au sous l'autorité de :
N° d'agrément :

EMPLOYEUR(S) dans le cadre scolaire :

Coordonnées et adresse :
TEL : **FAX** : **MEL** :
Coordonnées et adresse :
TEL : **FAX** : **MEL** :

Signature(s) et cachet(s)

Date et signature de l'intervenant :	Joindre : <input type="checkbox"/> <i>Pour les fonctionnaires territoriaux en EPS :</i> - une copie de l'arrêté de nomination de fonctionnaire territorial - attestation éventuelle de compétence particulière <input type="checkbox"/> <i>Pour les autres :</i> une copie du diplôme (BE, DE, BPJEPS) <input type="checkbox"/> <i>Pour les stagiaires :</i> convention de stage	Date et signature de l'EN : RNE 078 : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
---	---	--

DECISION DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE - DSDEN

L'agrément est refusé au motif suivant :
 L'agrément est accordé pour l'année scolaire 20..... - 20.....
 Une visite sera effectuée par un Conseiller Pédagogique dans l'année. Après avis favorable, l'agrément sera reconduit tacitement chaque année, sans nouvelle formalité.
 L'agrément est accordé pour la durée du stage défini ci-dessus (éducateur sportif stagiaire)
 Le numéro d'agrément suivant devra être mentionné sur les fiches-projets : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Cet agrément pourra être suspendu à tout moment, dès lors que le justifieront les règles de l'Education Nationale.

Au Chesnay, le L'Inspecteur d'Académie,